



COMMUNIQUE DE PRESSE

Garantir un environnement propice à l'action de la société civile dans le suivi des politiques publiques

Brazzaville-Pointe-Noire le 07 mai 2018. **Publiez ce que vous payez Congo** se félicite de la remise en liberté respectivement les 05 juin (Brazzaville) et 06 juin (Pointe-Noire) 2018 des militants de la société civile membres du mouvement citoyen Ras-Le-Bol arrêtés et détenus depuis plus de trois semaines.

La coordination de Publiez Ce Que Vous Payez avait, en effet, rencontré le mercredi 30 mai 2018 à Brazzaville, Monsieur le Premier Ministre Clément MOUAMBA en vue d'échanger sur le respect du Protocole de la société civile dans le processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives et le besoin d'assurer un environnement propice à l'action de la société civile dans le suivi des politiques publiques. **La remise en liberté des militants du Mouvement Ras Le Bol était un premier pas à franchir pour démontrer l'engagement du gouvernement à respecter le dit protocole au moment où la République du Congo se soumet à la validation au processus ITIE.**

Publiez Ce Que Vous Payez Congo, tout en exprimant sa reconnaissance à Monsieur le Premier Ministre pour la tenue de cet engagement, l'exhorte à mettre en œuvre dans les meilleurs délais les recommandations du rapport de validation, et à lever les autres obstacles susceptibles de limiter la participation libre et indépendante de la société civile au débat public en vue de consolider les progrès réalisés dans l'ITIE.

Publiez Ce Que Vous Payez Congo demande au gouvernement de tout mettre en œuvre de manière urgente afin de :

- Publier les certifications trimestrielles des revenus pétroliers réalisées par le cabinet KPMG
- Mettre en place un comité de pilotage chargé de l'élaboration des décrets d'application du Code de Transparence et de Responsabilité fiscale
- Disséminer le rapport ITIE 2015
- Garantir la liberté d'action des organisations de la société civile sur toute l'étendue du territoire national. De manière concrète, d'ouvrir des consultations plus larges sur le projet de loi portant sur le régime des associations en République du Congo d'une part, et assurer en toutes circonstances, les libertés d'expression, de réunion, et d'association indispensables à la société civile pour faire le suivi des politiques publiques.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Juin 2018

Contact Presse

Bureau sis au Centre-Polio Matendé, Pointe-Noire, République du Congo
Email. : pwypcongo@yahoo.fr
Tél. : (00242) 05 557 90 81 / 05 595 52 46